

[Lettre d'un préfet à un instituteur]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

une place à cette classe de problèmes. Telle matière peut n'avoir pas une grande valeur pratique dans une commune, dans une contrée, et être d'une très grande importance pour d'autres localités. Croit-on qu'à Fribourg, à Genève, à Bienne et dans les montagnes neuchâteloises, on trouve la règle d'alliage inutile ?

Cette critique révèle d'ailleurs une tendance à laquelle nous ne pouvons nous associer ; c'est de vouloir n'enseigner que ce dont les élèves auront absolument et immédiatement besoin une fois entrés dans la vie pratique, sans penser qu'une foule de circonstances obligent, à chaque instant, les jeunes gens à changer subitement leur plan et à se préparer à une carrière à laquelle ils n'avaient pas songé. Nous croyons que rien n'est inutile de ce qui concourt au développement intellectuel de l'élève. L'école primaire n'est pas et ne peut pas être une école professionnelle. On ne demande pas de l'instituteur qu'il forme des agriculteurs, des charpentiers, des maçons, etc. Sous le rapport de l'instruction, sa mission consiste avant tout à former des hommes aptes à entrer dans n'importe quelle carrière, moyennant les études spéciales et l'apprentissage nécessaire.

Mais à quoi bon discuter plus longtemps une question oiseuse. Le calcul des fractions ordinaires et la règle d'alliage font partie, croyons-nous, du programme des écoles primaires. L'autorité qui a élaboré ce programme a su ce qu'elle faisait et a eu des raisons d'y faire entrer ce qui s'y trouve. Il n'y a donc pas lieu d'ergoter sur la question de savoir si telle matière a ou n'a pas d'utilité pratique. Comme la loi, le programme est fait pour être observé. Quand cela sera compris et devenu une réalité, nos écoles occuperont une place honorable dans la statistique fédérale.

(A suivre.)

P. DUCOTTERD.

Un préfet nous a communiqué une lettre destinée à un instituteur. On nous conseille de la publier, car elle peut servir de leçon aux maîtres d'école qui se trouveraient dans le même cas que M. X.

X., le 30 avril 1883.

Monsieur X., instituteur, à N.

L'examen du printemps auquel j'ai assisté avec M. l'inspecteur Y nous a fait constater, à tous deux, avec surprise et regret, que l'école de N ne s'est pas encore relevée d'une manière bien appréciable depuis votre entrée en fonctions, il y a deux ans.

Sans doute nous n'attendions pas que tous les élèves, surtout ceux des deux cours supérieurs, soient arrivés déjà à tout ce qu'on peut obtenir d'une école qui a toujours été bien dirigée. Nous savions que celle de N, était avant votre arrivée la plus illettrée, et nous étions disposés à vous tenir équitablement compte de ce que vous auriez fait pour la relever d'année en année. Nous arrivions à vous avec l'espoir qu'un jeune instituteur, intelligent, sorti de l'école normale avec des notes satisfaisantes, élèverait sensiblement le niveau des études, à mesure que vous seriez débarrassé des élèves les plus âgés, chez lesquels on ne pouvait guère réformer les suites invétérées d'un enseignement déplorable ; à mesure aussi que vous n'auriez à compter qu'avec les enfants que vous auriez formés vous-même. Ce qui nous fortifiait dans cet espoir, c'est que la population de N est animée d'un excellent esprit. Vous n'avez pas à surmonter l'apathie, le mauvais vouloir des parents pour réprimer les absences ; les

autorités scolaires de la localité et celles du district sont également bien disposées; les enfants nous ont paru, en général, intelligents et d'un caractère ouvert.

Il ne devait donc pas être trop difficile, avec un peu de préparation et de savoir-faire, de réaliser un peu plus et un peu mieux que ce que nous avons vu.

Voici en effet nos appréciations sur l'ensemble et les détails de notre visite en présence de la commission d'école :

1. *Lecture avec compte-rendu.* On lit d'une manière monotone, hésitante, sans observer la ponctuation, les liaisons. On ne paraît pas comprendre ce qu'on lit et l'on n'est pas en état d'en rendre compte, même par de courtes réponses à des questions très simples sur le sens des mots et des phrases. Il n'y a pas grande différence sous ce rapport entre les différents degrés de l'école.

2. *Écriture.* Partout irrégulière, sans méthode.

3. *Cahiers.* Mal tenus et richement pourvus de fautes d'orthographe et de ponctuation, non corrigées.

4. *Langue, orthographe.* Mêmes observations.

5. *Composition.* Les cahiers du cours supérieur renferment un très petit nombre de corrigés, dictés par le maître sur des sujets de composition qui auraient pu être choisis avec plus d'à propos et de discernement. Quant au travail des élèves, nous n'avons pu apprécier que les feuilles de composition du jour de l'examen, et celles-ci prouvaient que l'exercice de la composition ne peut être bien satisfaisant, là où les élèves ne savent pas s'exprimer de vive voix, ni même répondre aux questions par des propositions complètes et correctes.

6. *Histoire.* Récitation de textes appris mot à mot dans un petit abrégé illustré d'histoire suisse.

7. *Géographie.* Passable.

8. *Calcul de tête.* Très faible : on procède sans méthode.

9. *Calcul écrit.* Faible : opérations faites machinalement, non raisonnées.

10. *Chant et gymnastique??*

11. *Registres de contrôle.* Ceux qui doivent être tenus par l'instituteur renferment des lacunes importantes. Le contrôle des absences, par exemple, avait les inscriptions au crayon ; les additions et les récapitulations faisaient complètement défaut. Les registres auraient dû être placés en évidence sur la table des examinateurs avec les autres moyens de constatation des travaux de l'année scolaire ; au lieu de cela ils étaient enfermés dans une armoire, ou bien faisaient totalement défaut.

12. *État du matériel.* Nous n'avons pas su découvrir le règlement d'ordre et de discipline, l'ordre journalier, le plan d'enseignement, l'inventaire ; les indicateurs devaient figurer bien en évidence, cartonnés ou collés sur toile, écrits d'une manière bien lisible. Nous ne parlons pas des moyens d'enseignement qui devraient être conservés avec soin, à l'abri de la poussière, les cartes enroulées, en dehors des leçons de géographie et d'histoire. Le journal de la classe faisait aussi complètement défaut.

13. *Tenue des élèves.* Celle-ci laisse à désirer quant à la posture, à certaines habitudes, à la manière de tenir leur plume, leur crayon, de soigner leurs ardoises, leurs livres, leurs cahiers. Nous avons vu même le maître s'accouder sur le pupitre en interrogeant. On fait trop de bruit en passant d'un exercice à un autre. Ce changement ne se fait pas avec assez d'ensemble et l'on y perd ainsi un temps précieux.

En résumé, l'école comparée à elle-même a fait peu de progrès. Com-

parée aux autres écoles de district, elle a encore beaucoup plus de chemin à faire pour se mettre au niveau de celles qui ont le même nombre d'élèves, les mêmes difficultés à surmonter.

Les renseignements que nous avons dû prendre en dehors de l'examen nous ont confirmés dans la pensée que vous ne consacrez pas à l'école tout le temps qui lui appartient légitimement, avant, pendant et après les leçons, malgré les excellentes recommandations prodiguées à l'école normale par des maîtres expérimentés, dévoués et pleins de sollicitude. Vous dépensez une partie de ce temps à des distractions peu compatibles avec l'étude et l'enseignement.

En effet, il ne paraît pas, d'après ce que nous avons constaté, que vous ayez préparé avant le commencement de l'année scolaire, c'est-à-dire pendant les vacances, la distribution des matières du programme entre les diverses divisions de l'école, entre les différentes parties de l'année scolaire et pour chaque spécialité de l'enseignement, de manière à circonscrire nettement d'avance la tâche de chaque jour, la voie à parcourir, à déterminer l'époque des répétitions générales et particulières, afin que tous les détails soient méthodiquement coordonnés, que la leçon du jour fasse suite à celle de la veille et prépare celle du lendemain. Du moins vous n'avez pas soumis votre plan d'enseignement à l'approbation préalable de Monsieur l'inspecteur.

La préparation quotidienne pour chaque leçon paraît également avoir fait défaut : vous arrivez en classe sans avoir des idées arrêtées d'avance sur ce que vous allez faire et sur la manière de le faire ; il en résulte un labeur dépourvu d'intérêt pour vous et pour les élèves. Vous vivez ainsi au jour le jour avec la provision de connaissances acquises à l'école normale, comptant sur votre facilité naturelle pour distribuer aux enfants leur tâche du jour. Vous parlez beaucoup en classe, vous parlez trop même, vous ne faites pas assez parler les enfants ; les travaux écrits ne sont pas corrigés ou le sont superficiellement. Vous vous acheminez ainsi tout doucement sur la pente de la routine, au lieu de vous élever vers l'idéal d'une école modèle, en donnant à l'étude l'élan, la vie, l'entrain que vous pourriez constater dans telle ou telle école peu éloignée de la vôtre.

Pendant toute la durée de l'examen vous avez reproduit les questions de l'examineur en les modifiant. C'est un abus qui ne doit pas être toléré. Pendant que Monsieur l'inspecteur interroge, personne ne doit s'interposer entre lui et les élèves. Il a assez d'aptitude pour interroger tout seul. Contentez-vous de poser des questions lorsqu'il vous charge lui-même de ce soin pour s'assurer comment vous procédez.

Enfin, l'on a fait remarquer que vous manquez en général d'initiative et que vous attendez l'impulsion d'en haut pour agir : c'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'après l'examen, il fallu que Monsieur l'inspecteur vous réclamât les copies des compositions et des calculs écrits sur feuilles pour les emporter, alors que vous auriez dû vous-même recueillir ces feuilles au fur et à mesure et les remettre à Monsieur l'inspecteur.

Ces remarques, nous n'avons pas eu l'occasion de vous les présenter le jour de l'examen ; nous n'avons pas voulu les consigner dans le livre des visites. Nous vous les adressons aujourd'hui avec franchise et bienveillance, comme à un jeune instituteur désorienté qui a besoin de se sentir aiguillonné, afin qu'il ne fasse pas fausse route au début de sa carrière. Rappelez-vous bien qu'il sera toujours vrai de dire : *Tel maître, telle école ; telle préparation, telle leçon*. Votre ligne de conduite doit être la mise en pratique de cette devise : *Mieux, encore mieux, toujours mieux*.

